

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 23 mars 2010 de MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Alexandre Chevalier, Rémy Burri, Alexandre Wisard, Fabien Sartoretti, Grégoire Carasso, Mmes Catherine Buchet-Harder, Salika Wenger et Isabelle Brunier, acceptée par le Conseil municipal le 23 mars 2010, intitulée: «Pour fêter ensemble la nouvelle année dans la Vieille-Ville de Genève!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre contact avec le Canton et Genève Tourisme afin de dégager un potentiel commun permettant désormais l'organisation d'une grande fête populaire dans la Vieille-Ville de Genève;
- d'en informer l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville (AHCVV), l'Association de la Vieille-Ville (commerçants), voire de les associer à la démarche en fonction de l'intérêt manifesté;
- de faire un appel à projets en fonction des moyens disponibles et de choisir l'organisateur le mieux habilité à réaliser cette fête;
- de concrétiser ce concept dès le 31 décembre 2010.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif a entendu les arguments du Conseil municipal et a établi une proposition (PR-831) pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 175 000 francs visant à célébrer la nouvelle année en Vieille-Ville. Cette proposition a été acceptée, sur le siège, lors de la séance plénière du Conseil municipal du 2 novembre 2010.

Ainsi, l'organisation des festivités sera pilotée par la Ville de Genève, plus particulièrement par le Service des relations extérieures, en collaboration avec le département des finances et du logement.

Le Conseil administratif sera attentif à rendre le passage de la nouvelle année festif et d'en faire un événement populaire et chaleureux.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La maire:  
*Sandrine Salerno*

Le 10 novembre 2010.